# STRATEGIE LARGE BANDE (Cas du Cameroun)

#### PLAN DE LA PRESENTATION

I. INTRODUCTION

II. PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES LARGES BANDES AU CAMEROUN

III. PERSPECTIVES DU LARGE BANDE AU CAMEROUN

IV. CONCLUSION

#### I- INTRODUCTION

- Au Cameroun, le Ministère des Postes et Télécommunications est l'entité chargée entre autres, de la politique sectorielle du développement des infrastructures larges bandes
- La Loi régissant les Communications électroniques, promulguée en 2010 a été révisée en 2015, pour tenir compte des évolutions notamment en ce qui concerne l'arrimage à la TNT, à l'environnement TIC convergent et l'encadrement des réseaux filaire en Fibre Optique
- L'Agence de Régulation des Télécommunications est quant à elle chargée principalement de veiller au respect des textes et cahiers des charges
- 04 opérateurs sont présents sur le marché Camerounais (MTN, Orange, Viettel, Camtel)
- La stratégie du développement de la large bande, au Cameroun peut être observée sous deux angles

(Infractructures fileiro et Mahila)

## II- PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES LARGES BANDES AU CAMEROUN

Pour le développement du large bande au Cameroun, l'on distingue deux axes majeurs

- A) Le réseau filaire en fibre optique du Cameroun est structuré en 04 dimensions, à savoir:
- Les Câbles sous marins
- Le Backbone national
- Les Boucles optiques urbaines
- Les réseaux d'accès optiques

## II- PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES LARGES BANDES AU CAMEROUN

#### 1) Câbles sous marins :

 02 accès d'atterrissement de câble sous marin ont été construits et opérationnels (SAT3 et WACS)

 01 nouveau point d'atterrissement vient d'être construit mais non encore opérationnel. Il s'agit du NCSCS qui permettra de se connecter au câble Marine One reliant le Nigéria au Portugal

## II- PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES LARGES BANDES AU CAMEROUN

#### 2) Backbone national:

- Le backbone national en fibre optique mis en place, a une longueur linéaire de 5104,7 Km dont 1000 Km longe le Pipeline et relie le Cameroun au Tchad,
- ☐ Un projet de construction supplémentaire de 4000 Km est en cours et dont 2000 Km sera finalisé d'ici fin 2016.

#### 3) Boucle optique Urbain:

 972,402 Km linéaire de câble optique a été construit à l'intérieur des Villes et permet d'interconnecter les sous réseaux,

#### 4) Réseau d'accès optique (Optical Distribution Network = ODN):

 Pour ce segment, 426 Km de câble optique a été déployé et mis en exploitation pour fournir le haut débit. Ce réseau permettra de fournir 50 000 accès fibre optique (Fiber to the Home, FttH) pour le raccordement des ménages.

Cette infrastructure filaire en fibre optique est utilisée par l'ensemble des opérateurs et ISP

## II- PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES LARGES BANDES AU CAMEROUN

#### B) Le réseau radioélectrique disponible pour le large bande

- En 2012, l'Etat du Cameroun a octroyé une nouvelle licence pour la téléphonie 3G à l'opérateur Viettel
- En 2015, 02 Licences ont été renouvelées à deux opérateurs qui existaient (MTN et Orange). Initialement établies pour la téléphonie 2G, ces Licences renouvelées concèdent à ces opérateurs d'offrir le service de la téléphonie 4G
- Actuellement, le processus de mise à disposition de l'ensemble des ressources fréquentielles nécessaires pour la 4G ainsi que l'arrimage de l'ensemble des opérateurs au même niveau, est en cours de finalisation (MTN, Orange, Viettel et Camtel)

## III- PERSPECTIVES DU LARGE BANDE AU CAMEROUN

❖ A MOYEN TERME, LE CAMEROUN AURA UN RÉSEAU FIBRE OPTIQUE SUFFISAMMENT DENSE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

- L'INTERCONNEXION AVEC LES 06 PAYS VOISINS EST PRÉVUE PAR LA FIBRE OPTIQUE. A CE JOUR CETTE INTERCONNEXION EST RÉALISÉE AVEC DEUX PAYS (TCHAD ET NIGERIA)
- ENFIN LE PROCESSUS D'ARRIMAGE DE L'ENSEMBLE DES OPÉRATEURS AU MÊME PIED D'ÉGALITÉ POUR OFFRIR LE SERVICE DE LA TÉLÉPHONIE 4G, PERMETTRA A L'ENSEMBLE DES CAMEROUNAIS DE BÉNÉFICIER PLEINEMENT DES APPLICATIONS LARGES BANDES

#### **IV- CONCLUSION**

### Le développement optimal du large bande pourrait nécessiter entre autres, comme préalables :

- l'encadrement règlementaire adéquat
- le développement des infrastructures d'accès filaire et radio
- la définition des conditions transparentes et égalitaires pour l'ensemble des opérateurs
- la minimisation des coûts d'accès

## MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION



Présentée par: MOUHAMADOU AWALLOU

(Agence de Régulation des Télécommunications du Cameroun)